

## La qualité, ça compte !

Résultats de l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec concernant la qualité des services de garde  
Christa Japel, Richard E. Tremblay et Sylvana Côté

The network of daycare services in Quebec has seen significant expansion since 1997 and the government's adoption of its policy on reduced-contribution daycare services. The number of places in regulated daycare rose from a little over 78,000 in 1997 to over 190,000 in June 2005.

One of the objectives of this policy is to improve equality of opportunity by providing all Quebec children access to a daycare environment that enhances their social and cognitive development. This report provides a unique perspective on whether that objective is being met. After reviewing the comprehensive family policy adopted by Quebec in 1997, Japel, Tremblay and Côté present the results of a study undertaken to evaluate the quality of services offered in more than 1,500 daycare settings and the quality of services received by children according to their socio-economic status.

The evaluation was conducted within the framework of the Quebec Longitudinal Study of Child Development (QLSCD), which annually surveys a cohort of 2,223 children representative of children born in Quebec in 1997-98. The observations were carried out each year from summer 2000, when the children were age two and one-half, until 2003, when they started kindergarten. In all, more than 1,500 daycare settings were evaluated and just over 900 children were observed at least once in their daycare setting.

The quality of the services was evaluated based on the scales used in numerous studies in North America and Europe and whose validity and reliability are well established. These scales, with their wide range of criteria, provide a means to measure the quality of the interaction between staff and children; educational activities; children's health and safety arrangements; the furnishings and spatial arrangement; program structure; and provisions for the role of parents and staff working conditions.

The results of the evaluation show that:

- The majority of the daycare settings (61 percent) that were rated met the criteria for minimal quality, that is, they ensured the health and safety of children, but their educational component was minimal.
- Among the daycare settings rated, 12 percent were of inadequate quality.
- One-quarter of the daycare settings (27 percent) provided services whose quality was good, very good or excellent, that is, they offered services appropriate to the children's stage of development and constituted a stimulating and educational environment.
- In all types of daycare settings, the quality of the communication and the interactions between staff and children were the greatest strength. However, the quality of the educational activities and hygiene provisions were especially problematic.

# Summary

- The early childhood centres (*centres de la petite enfance*, or CPEs) generally offered better quality service than the other types of setting. Thus, 35 percent of centre-based CPEs and 29 percent of home-based CPEs, versus only 14 percent of for-profit daycares and 10 percent of unregulated home-based daycares, were rated as good quality.
- Conversely, 27 percent of for-profit daycares and 26 percent of unregulated home-based settings, versus 6 percent of centre-based CPEs and 7 percent of home-based CPEs, were inadequate in terms of quality.

Using information collected on parents' income, education and employment status, the authors also observe that:

- The children who attended daycare were generally from more privileged backgrounds than the children who did not.
- The overall quality of the daycare settings attended by children from less privileged families was significantly lower than that of those attended by children from more privileged families.
- Children from less privileged families were more likely to attend a daycare of inadequate quality. One in five daycares attended by these children was considered inadequate in terms of quality, in contrast to less than one in ten for children of better-off families.
- Nonetheless, in centre-based CPEs the children received services that were on average of the same quality, irrespective of the socio-economic status of the families using them.
- In contrast, the home-based CPEs, for-profit daycares and unregulated home-based daycares attended by less well-off families were of lower quality than the daycare settings of the same type used by better-off families.

On the basis of these results, the authors make several recommendations for improving the quality of daycare services and reducing the socio-economic disparities they observed. In particular, they call for:

- Improvements in the training of early childhood educators, since staff members are the key factor in daycare quality, notably with regard to the frequency and variety of educational activities and to health and safety measures.
- A re-examination of the regulations on educator-child ratios and the minimum interior and exterior space required per child, given that the current requirements in Quebec correspond to a minimal level of quality and are unlikely to ensure the implementation of educational programs based on individualized learning.
- Expansion of the network of centre-based CPEs in low-income neighbourhoods and for certain targeted interventions. The authors conclude that a universal approach that does not outline specific measures to reduce socio-economic disparities may in the end aggravate them.

# Résumé

## La qualité, ça compte !

Résultats de l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec concernant la qualité des services de garde  
Christa Japel, Richard E. Tremblay et Sylvana Côté

Depuis 1997, le réseau des services de garde québécois a connu un développement phénoménal. Avec l'adoption de la politique des services de garde à contribution réduite, le Québec a vu le nombre de places en services de garde régis passer d'un peu plus de 78 000, en 1997, à plus de 190 000, en juin 2005.

Un des objectifs poursuivis par cette politique est de favoriser l'égalité des chances en offrant à tous les enfants un milieu de garde qui favorise leur développement socio-affectif et cognitif. Le présent rapport apporte un éclairage unique sur la réalisation de cet objectif. Après un survol de la politique familiale québécoise adoptée en 1997, il présente les résultats d'une enquête menée pour évaluer la qualité des services offerts dans plus de 1 500 milieux de garde et la qualité des services reçus par les enfants selon leur statut socioéconomique.

L'évaluation a été conduite dans le cadre de l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ) qui suit annuellement le développement d'une cohorte de 2 223 enfants représentative des enfants québécois nés en 1997-1998. Les visites ont été effectuées chaque année à partir de l'été 2000, alors que les enfants étaient âgés de 2 ans et demi, jusqu'en 2003, alors qu'ils allaient entrer en maternelle. Au total, plus de 1 500 milieux de garde ont été évalués et plus de 900 enfants ont été observés au moins une fois dans leur milieu de garde.

La qualité a été évaluée à l'aide d'échelles utilisées dans de nombreuses études en Amérique du Nord et en Europe et dont la validité et la fidélité sont bien établies. Grâce à un vaste éventail de critères, ces échelles permettent de mesurer la qualité des interactions entre le personnel et les enfants, des activités éducatives et des pratiques qui concernent la santé et la sécurité des enfants, celle du mobilier et de l'aménagement des lieux, de la structure du milieu de garde et des dispositions qui concernent le rôle des parents et les conditions de travail du personnel.

Les résultats de cette évaluation montrent entre autres que :

- La majorité des milieux de garde (61 p. 100) évalués répondait aux critères de qualité minimale, c'est-à-dire que la santé et la sécurité des enfants y étaient assurées, mais que la composante éducative y était minimale.
- Parmi les milieux évalués, 12 p. 100 étaient de qualité inadéquate.
- Un quart des milieux (27 p. 100) offrait un niveau de qualité bon, très bon ou excellent, c'est-à-dire qu'ils offraient des services appropriés aux stades de développement des enfants et qu'ils constituaient un environnement éducatif et stimulant.
- Dans tous les types de milieux observés, la qualité de la communication et des interactions entre le personnel et les enfants constituait le point le plus fort. À l'opposé, la qualité des activités éducatives et des soins personnels était particulièrement problématique.

- Les centres de la petite enfance (CPE) étaient généralement de meilleure qualité que les autres types de service. Ainsi, 35 p. 100 des CPE en installation et 29 p. 100 des CPE en milieu familial, contre 14 p. 100 des garderies à but lucratif et 10 p. 100 des services en milieu familial non régis, étaient de qualité jugée bonne.
- À l'inverse, 27 p. 100 des garderies à but lucratif et 26 p. 100 des services en milieu familial non régis, contre 6 p. 100 des CPE en installation et 7 p. 100 des CPE en milieu familial, étaient de qualité inadéquate. Grâce aux informations recueillies auprès des parents concernant leur revenu, leur éducation et leur emploi, les auteurs observent que :
  - Les enfants qui fréquentaient un milieu de garde étaient généralement issus de milieux plus favorisés que ceux qui n'en fréquentaient pas.
  - La qualité d'ensemble des milieux fréquentés par les enfants issus de familles moins bien nanties était significativement moins élevée que celle des milieux fréquentés par les enfants de familles mieux nanties.
  - Les enfants issus de familles plus défavorisées étaient plus susceptibles de fréquenter des milieux de garde de qualité inadéquate. Un milieu de garde sur cinq fréquentés par ces enfants était de qualité inadéquate contre moins de un sur 10 pour les enfants de familles aisées.
- Toutefois, dans les CPE en installation, les enfants recevaient des services dont la qualité était en moyenne d'un même niveau, quel que soit le statut socioéconomique des familles utilisant leurs services.
- Par contre, les CPE en milieu familial, les garderies à but lucratif et les milieux familiaux non régis fréquentés par les enfants des familles plus défavorisées étaient de moindre qualité que les milieux de garde du même type utilisés par les familles plus aisées. À la lumière de ces résultats, les auteurs font plusieurs recommandations en vue d'améliorer la qualité des services et réduire l'écart socioéconomique relevé. Ils insistent en particulier sur le besoin :
  - d'améliorer la formation des éducatrices car le personnel est l'élément clé de la qualité en milieux de garde, notamment en ce qui concerne la fréquence et la variété des activités éducatives, ainsi que les mesures de santé et sécurité ;
  - de revoir la réglementation concernant le ratio éducatrice/enfant et l'espace intérieur et extérieur minimal requis par enfant car les exigences québécoises actuellement en vigueur correspondent à un niveau de qualité minimale et peuvent difficilement assurer la mise en œuvre d'un programme éducatif basé sur l'apprentissage individualisé ; et
  - de développer davantage le réseau des CPE en installation dans les quartiers défavorisés et de cibler certaines interventions. Les auteurs observent qu'une approche universelle qui ne prévoit pas de mesures particulières pour réduire les écarts socioéconomiques risque de les aggraver.